



# Mon Ordre et moi

## Flash actu

N° 10 - Vendredi 07 Juin 2013

COMITÉ DE LIAISON DES INSTITUTIONS ORDINALES



5 JUIN 2013  
SALONS DE L'AVEYRON  
**BERCY** | SERVIR LE PUBLIC AU 21<sup>ÈME</sup> SIÈCLE :  
LES INSTITUTIONS ORDINALES PLUS  
UTILILES QUE JAMAIS

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes a participé, le 5 juin dernier, au colloque organisé par le Comité de liaison des institutions ordinales (CLIO) à Bercy, sous le Haut patronage de Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances sur le thème : « *Servir le public au 21e siècle : les institutions ordinales plus utiles que jamais.* »

Le CLIO qui regroupe 16 institutions ordinales des professions de santé mais aussi des professions juridiques et judiciaires, des professions techniques ou du cadre de vie, a souhaité à travers cette journée **s'interroger sur les nouveaux défis** pour les Ordres dans un monde en pleine mutation afin de **s'adapter en permanence aux besoins des patients et toujours mieux répondre aux interrogations des professionnels.**



A cet égard, Jean-Paul David, Président du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, a rappelé que « ***l'Ordre se devait d'accompagner la modernité, et ce d'autant plus qu'il représente une profession éminemment moderne, qui constitue une réponse essentielle aux « maux » des Français par plus d'un million d'actes par jour. Alors que l'exercice de la masso-kinésithérapie se diversifie, l'Ordre doit plus que jamais être un garant de la fiabilité scientifique des méthodes et de la qualité des soins.*** »

Le Président a rappelé que l'Ordre, en partenariat avec la Haute autorité de santé (HAS), avait mis en place une « ***évaluation des pratiques professionnelles formative et non normative, prescriptrice de développement professionnel continu afin de permettre***

**aux professionnels d'affiner leur discernement** face aux nouvelles demandes des patients et aux risques de dérives thérapeutiques. »

Aussi, a-t-il souligné qu' « en tant qu'observateur privilégié des professions de santé (à travers notamment le suivi du Tableau), les Ordres sont des **alliés clés des pouvoirs publics dans leur réflexion sur les enjeux de politique de santé publique** : lutte contre la désertification, prévention de la dépendance ou encore accompagnement des personnes en situation de handicap ».

C'est d'ailleurs pour cela que l'Ordre s'est engagé, aux côtés du ministère de la santé, dans les travaux de préparation de la Semaine de la sécurité des patients » qui se tiendra du 25 au 29 novembre prochains.

Surtout, répondre aux évolutions de la société suppose de « **prendre en compte l'aspiration croissante des jeunes générations à s'orienter vers des carrières de plus en plus internationales** ». Cela suppose pour l'Ordre de créer des outils comme le *Guide de la mobilité internationale* ([lien pour le télécharger](#)) pour favoriser les échanges internationaux des étudiants en kinésithérapie mais aussi de les réguler en s'assurant de la qualité de la formation des praticiens titulaires d'un diplôme communautaire. Cela suppose aussi et surtout une juste reconnaissance de la formation de kinésithérapeute dans la réforme LMD.

Enfin, « à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'Ordre, en encadrant strictement la communication qui est faite, notamment dans les secteurs du bien-être, du sport et de l'esthétique, permet de préserver le travail de qualité accompli par les 75000 professionnels en France. »

Contact : [monordre@ordremk.fr](mailto:monordre@ordremk.fr)

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Webmaster : Claude ANSQUER

Rédaction : Franck GOUGEON

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)